

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2708

72 – SARTHE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DU MANS

Ventes et cessions

102 340 452 RCS Le Mans.

GARAGE VIBRAYE AUTOMOBILE.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 100.00 EUR.

Adresse : Route du Mans, Zone Artisanale, 72320 Vibraye.

Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.

Commentaires : **AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF** La société GARAGE VIBRAYE AUTOMOBILE, société à responsabilité limitée au capital de 16 000,00 euros, dont le siège social est situé Zone Artisanale Route du Mans, 72320 Vibraye, immatriculée au RCS du Mans sous le numéro 818 684 284, est société apporteuse. La société GARAGE VIBRAYE AUTOMOBILE, société à responsabilité limitée au capital de 100,00 euros, dont le siège social est situé Zone Artisanale Route du Mans, 72320 Vibraye, immatriculée au RCS du Mans sous le numéro 102 340 452, est société bénéficiaire. Aux termes d'un projet d'apport partiel d'actif signé électroniquement le 28 août 2026, la société apporteuse fait apport à la société bénéficiaire de sa branche complète et autonome d'activité de négoce, courtage de véhicules neufs et d'occasion, réparation automobile, tôlerie et carrosserie-peinture, vente et pose d'accessoires, location de véhicules sans chauffeur, remorquage et dépannage. L'évaluation de l'actif et du passif apportés ressort aux montants suivants : Actif apporté : 617 636 euros ; Passif pris en charge : 101 828 euros ; Actif net apporté : 515 808 euros. En rémunération de cet apport, la société bénéficiaire procédera à une augmentation de capital de 515 808 euros par création de 515 808 parts sociales nouvelles d'un euro de valeur nominale chacune. Prime d'apport : néant. Date du projet : 28 août 2026. Date et lieu de dépôt : le 31 août 2026 au Greffe du Tribunal de commerce du Mans au nom de la société GARAGE VIBRAYE AUTOMOBILE (société apporteuse) et de la société GARAGE VIBRAYE AUTOMOBILE (société bénéficiaire).